

La « Vieille Montagne » à Bray-et-Lû

Des moulins de Bray aux premiers laminoirs

Les moulins de Bray, sur la rivière d'Epte existaient de temps immémorial, ayant appartenu durant des siècles aux barons de la seigneurie voisine de Baudemont. Un des derniers d'entre eux, Pierre Charles de la Rivière, vendit ces moulins en 1773 aux frères Ouy, famille dans laquelle ils restèrent durant trois générations, jusqu'à ce qu'en 1835, le 8 janvier exactement, Jean-Baptiste Ouy fils, négociant en farines se résigne à les céder pour 60.000 francs à un industriel parisien nommé Armand Adeline, spécialisé dans le laminage du zinc, et qui avait l'intention de les transformer en laminoirs hydrauliques. La transformation des moulins en usines en tous genres fut quasi-générale à la fin du XIXe siècle alors que la petite meunerie périssait, mais c'était une idée encore novatrice en 1835.

A cette époque les moulins étaient déjà équipés de deux roues, une de chaque côté de l'Epte, animant chacune une paire de meules ; ces roues étaient à découvert et ne pouvaient fonctionner par fort gel ; sur la rive gauche on moulait uniquement de la farine blanche et sur la droite de la farine bise de moindre qualité. En amont se trouvait un petit pont de bois et un déversoir avec des vannages pour la régulation des moulins.

Tandis qu'il menait les démarches nécessaires auprès de la préfecture pour obtenir l'autorisation d'installer son laminoir, ce dont il ne doutait pas, Armand Adeline fit l'acquisition d'une belle demeure voisine, appartenant encore à M. Roger de Gadancourt, et qui avait accueilli autrefois des religieuses de Villarceaux¹, dans laquelle il s'installa. Il obtint enfin le 4 septembre 1836 une ordonnance signée de Louis-Philippe l'autorisant à transformer les moulins « en usine propre au laminage des métaux », avec 2 fourneaux à charbon, un pour la fonte et l'autre pour le réchauffage avant laminage. Il renforça les installations hydrauliques en passant à quatre roues, deux de chaque côté, pour actionner ses laminoirs.

Un attelage de deux chevaux allait deux fois par semaine à Rouen porter le laminé et ramener le zinc brut ; la production était irrégulière, soumise aux aléas des transports et aux caprices de la rivière. M. Adeline prospérait néanmoins et il doubla rapidement ses unités de production, passant de deux à quatre trains de laminoirs, de part et d'autre du cours d'eau, et construisant un nouveau fourneau pour les alimenter.

C'est donc une entreprise prospère que M. Adeline revendit avec profit (150.000 francs) le 16 novembre 1837, à une société belge en plein essor spécialisée elle aussi dans le zinc. Peut-être M. Adeline avait-il atteint les limites de ce que l'artisanat permettait de faire en la matière ?

De l'artisanat à l'industrie



Les usines de la Vieille Montagne à Bray (Maugendre, vers 1870)

¹ Actuelle maison de retraite de Bray-et-Lû.

La société la « Vieille Montagne », constituée en Belgique en 1837 sur les bases de l'entreprise familiale Mosselman, et qui devait son nom au lieu d'où on extrayait le zinc, acquit en effet l'usine Adeline. La préfecture estima que la demande d'autorisation formulée par le sieur Adeline en 1835 n'était pas conforme et diligenta une enquête publique au début de 1839, qui montra que le voisinage était incommodé par les fumées, d'où une nouvelle autorisation de la préfecture de Versailles du 28 février 1839, « de former un établissement pour le laminage des métaux », mais à la condition de bâtir des cheminées d'au moins 10 mètres de haut.



La cour de l'usine (Maugendre)

Adeline fut apparemment le premier directeur, mais il fut rapidement congédié et remplacé par M. Darbeau. Sous sa direction les installations furent améliorées pour atteindre 1.500 m², comprenant sur la rive gauche la grande fonderie, articulée autour de deux fourneaux de 2 tonnes chacun, et sur la rive droite la petite fonderie n'ayant qu'un seul fourneau de 2 tonnes. On y travaillait jour et nuit, produisant ainsi 24 tonnes de zinc fondu par 24 heures. Un gazomètre produisait alors du gaz de houille utilisé pour l'éclairage des travaux de nuit, et dont les cornues chauffaient une réserve d'eau alimentant une salle de bain mise à la disposition des ouvriers. Le métal était ensuite laminé à chaud à 120° en plusieurs passes afin de produire des feuilles de diverses épaisseurs qui étaient cisailées à la main à la dimension de 2 m x 0 m 80 ; de petits fours permettaient de réchauffer les plaques entre les passes. Il n'y avait pas de magasin et par conséquent guère de stock, toute la production étant expédiée au fur et à mesure chez des grossistes.

C'est à la même époque que la Vieille Montagne réduisit le transport onéreux et malaisé par voiture pour le remplacer en bonne partie par un acheminement des matériaux par voie d'eau. Elle fit pour cela construire un entrepôt à proximité du pont de la Roche-Guyon qui réceptionnait le charbon et le zinc et expédiait par péniches les feuilles de laminé vers Paris, Rouen et Amiens². Ce mode d'acheminement perdurera jusqu'à ce qu'il soit supplanté à son tour par le chemin de fer.

La population du village, qui était stabilisée à 164 habitants en 1836 crut considérablement dans les années qui suivirent, pour passer à 215 habitants en 1841 et culminer momentanément à 260 habitants au recensement de 1846, chiffres s'expliquant par le développement de cette industrie locale, qui occupait une part croissante de la population.

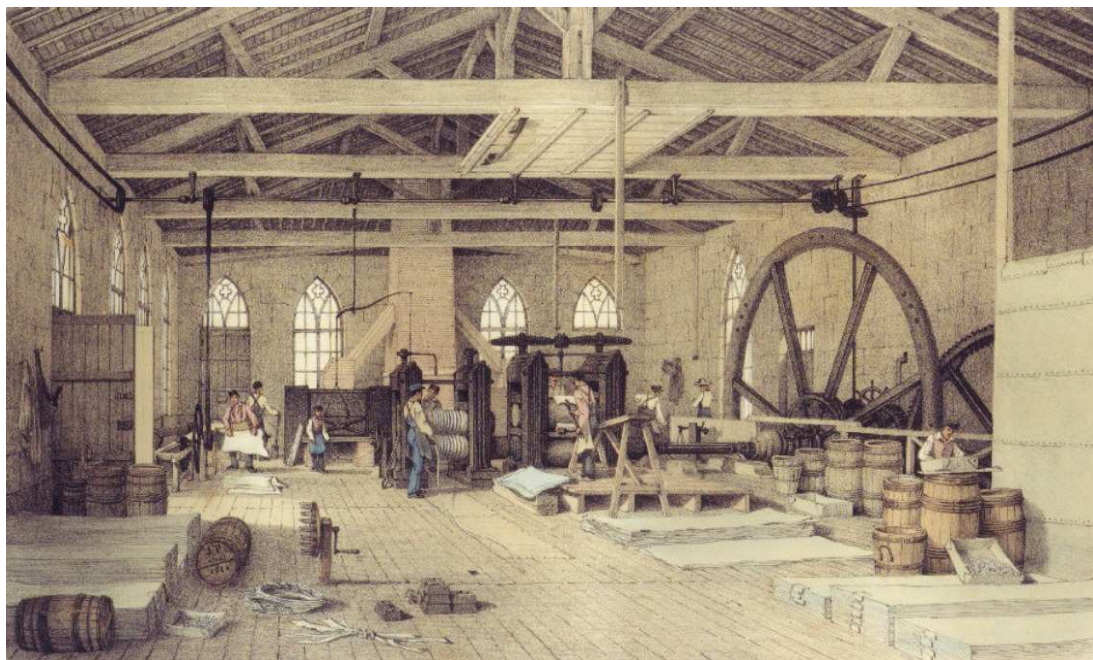
Dès 1842 les bâtiments s'étendirent de l'autre côté de la route, sur la rive gauche, où il fut décidé d'installer une ligne supplémentaire, qui entra en service en 1844, après le percement d'un canal en dérivation du canal d'amenée principal, doté d'une cinquième roue actionnant un cinquième train de laminoirs. Cette nouvelle usine dite de St-Louis fut complétée par la suite en 1853 par un second bâtiment symétrique du premier, doté d'une sixième roue destinée cette fois à de nouvelles activités : l'étirage, le

² Cet entrepôt sera démonté en 1881 et rapatrié à Bray.

tréfilage et la clouterie, où on fabriquait donc du fil et des clous de zinc, à partir de barres passant dans des filières de plus en plus petites. M. Darbeau, toujours à la tête de l'usine, fit venir pour cela un ouvrier qualifié des tréfileries de l'Aigle, dans l'Orne, afin d'assurer la formation du personnel nécessaire. Le fil de zinc servait par exemple à fabriquer des grillages ou des tamis, tandis que les clous pouvaient servir à la pose des ardoises.



La tréfilerie de St-Louis à Bray (Maugendre)



L'atelier de tréfilage du zinc (Maugendre)

Entre temps il y eut aussi des bouleversements dans l'usine principale ; ainsi en 1852 fit-on creuser un colossal canal de décharge en aval de l'usine, long de 400 m et large de 12 m, destiné à éviter les méandres de l'Epte et à améliorer le dégagement des eaux qui perturbaient le mouvement des roues, nécessitant même parfois leur arrêt en cas de crue importante. L'ouverture de la ligne de chemin de fer Paris-Rouen par Mantes en 1850 permit désormais d'acheminer les feuilles de laminé à la gare de Bonnières, d'où elles étaient transportées plus rapidement vers Paris et Rouen toujours ; la réception des matières premières était

inchangée. A compter de 1854 on les redirigea sur la gare de Vernon en raison de l'amélioration de la voirie, et on y fit venir aussi le zinc brut en provenance de Belgique par voie maritime. L'ouverture aux marchandises de la ligne ferroviaire Paris-Pontoise (en fait St-Ouen-l'Aumône) à dater de 1859 permit à la société d'ouvrir un entrepôt à St-Ouen-l'Aumône, qui fonctionna parallèlement à la filière Vernonnaise jusqu'en 1867.

En 1855 la Vieille Montagne, désormais dirigée par le tout nouveau directeur M. Morizot, s'équipa d'une roue « Poncelet » en fer en remplacement d'une des anciennes roues de bois, améliorant le rendement de 20 %. L'arbre de la nouvelle roue fut lesté d'une masse de 40 tonnes qui lui assurait une grande inertie et une meilleure régularité, et ce laminoir fut affecté vu sa puissance exclusivement au dégrossissage des lingots. Le premier magasin de stockage, de 20 m sur 20 m, fut réalisé cette même année 1855, permettant de réduire l'oxydation du zinc et les traces dues à l'humidité ou au gel. Les feuilles de laminé étaient expédiées roulées dans des barriques de bois afin de les protéger au mieux (Voir lithographie de Maugendre³).

La demande en zinc laminé ne faisant qu'augmenter, une petite révolution fit son apparition en 1866 à la Vieille Montagne : une machine à vapeur « Farcot » munie d'un cylindre de 1 m 30 de course et 0 m 65 de diamètre, actionnant un puissant dégrossisseur ; c'est pour cette machine à vapeur que fut construite la grande cheminée de l'usine haute de 38 mètres⁴.

Le décès de M. Morizot en septembre 1867 amena à la direction de l'usine M. Bidard, venant d'une autre usine de la société. Il profita en 1869 de l'ouverture au trafic marchand de la nouvelle ligne de chemin de fer Gisors-Vernon, le long de la vallée de l'Epte, pour faire réaliser un embranchement particulier qui permettait désormais et pour longtemps de s'approvisionner et d'expédier toutes les marchandises par train au cœur même de l'usine. Progressivement, la vapeur qui animait les locomotives anima aussi de plus en plus les laminoirs de l'usine, au détriment de l'énergie hydraulique.

L'usine de Bray prit un virage décisif courant 1872, où à la suite de l'acquisition d'une autre usine dans l'Aveyron, il fut décidé en haut lieu d'y transférer une partie de la production de laminés et le matériel à vapeur afférent, au grand dam du personnel de Bray. L'activité à Bray devait se diversifier désormais par la fabrication de produits façonnés : tuyaux, gouttières, ardoises en zinc, à l'aide de machines à plier et à rouler. La Vieille Montagne fut à l'honneur en fournissant 65 tonnes d'un nouveau type d'ardoises en zinc pour la couverture des bâtiments de l'exposition internationale de Vienne (Autriche) de 1873.

M. Dewalque prit la direction de l'usine en 1877 en raison du décès de son prédécesseur, et c'est sous son administration que deux ans plus tard on posa les rails d'un petit chemin de fer reliant l'usine principale à celle de St-Louis, en traversant la route puis le canal de décharge sur un petit pont de bois ; les wagonnets étaient tirés par des bêtes⁵. Mais les plus grands travaux de M. Dewalque consistèrent sûrement à remplacer en 1882 les deux roues de St-Louis par des turbines de marque « Veslo » (maison de Rouen), afin d'améliorer le rendement, comme on faisait à cette époque dans de nombreuses usines hydrauliques. Il fit également fermer et assécher les grands canaux d'aval et d'amont durant 3 semaines afin de procéder à des réparations sur les murets séparant et supportant les 4 roues, sévèrement endommagés par près de 50 ans au contact de l'eau vive.

La Vieille Montagne fit l'acquisition en 1881 d'une usine hydraulique située à Dangu, datant de 1842, dans laquelle on installa une unité de laminage des feuilles minces.

M. Dewalque prit sa retraite pour raisons de santé en 1882, laissant la place à M. Rollat. La fée électricité fit son apparition à la Vieille Montagne en 1892, sous la forme d'une dynamo capable de fournir 160 ampères sous 120 volts, de quoi alimenter plus de 200 lampes à incandescence remplaçant dès lors l'éclairage au gaz de houille. A cette époque la fabrication des façonnés était en plein essor, et l'usine s'équipa de métiers à losanges pour les ardoises de zinc, de machines à cintrer et de bancs à étirer. Un gros accident heureusement purement matériel immobilisa durant trois mois de l'année 1893 le dégrossisseur ; la casse était importante et la réparation nécessita l'intervention du fabricant de la machine à vapeur. Le dégrossissage fut reporté sur une ancienne machine de réserve, sans que les commandes en souffrent. Cette année là on remplaça les trois anciennes roues de bois et celle en fer par quatre nouvelles roues de 6 m de diamètre et 1 m 90 de large, en fer et fonte, ayant un rendement de l'ordre de 60 %. Le débit moyen de l'Epte était estimé alors à 6 m³ par seconde, descendant en été à 4 m³ cubes et remontant en hiver à 8 m³ cubes, voire même une quinzaine de mètres cubes en temps de crue. La chute d'eau de 2 m sur le canal principal produisait alors une puissance de l'ordre de 160 chevaux-vapeur, qui, exploités à 60 % donnaient une centaine de chevaux-vapeur utiles. Les turbines de St-Louis produisaient environ 45 chevaux-vapeur, et l'énergie développée par les 3 machines à vapeur était de 240 chevaux-vapeur, soit une puissance totale de près de 400 chevaux-vapeur.

En 1900, la superficie des ateliers et magasins atteignait 6.500 m², auxquels il faut ajouter un patrimoine immobilier consistant au village en la résidence du directeur, celle achetée en son temps par M. Adeline,

³ Adolphe Maugendre (1809-1895) : lithographe paysagiste français dont les albums sont recherchés.

⁴ Cheminée rongée par les intempéries démolie en 1991.

⁵ On peut encore voir entre deux maisons le passage de ce petit train, ainsi que les vestiges du pont.

diverses maisons pour le chef de fabrication, les deux comptables, le magasinier, le docteur, pour les quatre surveillants, et encore cinquante logements pour les ouvriers. Les employés étaient logés gracieusement, tandis que les ouvriers payaient un loyer.

Les ouvriers de la Vieille Montagne

On imagine sans peine combien le travail des ouvriers devait être pénible et potentiellement dangereux, aux fourneaux ou sur les laminoirs. Mais force est de reconnaître que la Vieille Montagne offrait en ce XIX^e siècle des avantages considérables à ses employés, qui lui étaient par conséquent très attachés. La société a suivi comme on l'a vu tous les progrès techniques qui permirent à la fois d'augmenter la production et la productivité, mais aussi de rendre certains travaux moins pénibles.

Les ouvriers travaillaient 10 heures par jour ; ceux qui intervenaient dans la chaîne de production percevaient un salaire fixe, auquel s'ajoutait une prime de rendement. Les ouvriers de corps d'état tels que tourneurs, ajusteurs, forgerons, menuisiers ou charpentiers avaient un salaire fixe. Les primes étaient arrêtees chaque quinzaine et payées en même temps que les salaires. Les ouvriers travaillaient alternativement une semaine de jour et une semaine de nuit. Il y avait repos pour tout le monde le dimanche, et quelquefois le lundi lorsque les matières premières ou les commandes venaient à manquer.

Un rapport de l'inspection du travail de Seine-et-Oise de 1843 montre que l'usine employait quelques enfants, comme toutes les autres industries à l'époque. Ces enfants de 8 à 16 ans travaillaient également 10 heures par jour, certains même de nuit, contrevenant ainsi à la récente loi de 1841, qui interdisait en particulier de faire travailler plus de 8 heures les enfants de 8 à 12 ans. Le directeur répondit qu'il ne pouvait rien changer à son genre de travail et que si on l'y contraignait il serait obligé de renvoyer les enfants. Les inspecteurs reconnurent toutefois que ces enfants étaient employés à des travaux peu fatigants où ils pouvaient se reposer la moitié du temps. L'un d'entre eux eut néanmoins quatre doigts coupés. En 1860 il y avait encore 2 enfants de moins de 12 ans et 15 jeunes de 12 à 16 ans à la Vieille Montagne.

En 1848, lors de la révolution qui amena la seconde République, on fut contraint de ralentir considérablement la marche de l'usine : deux trains de jour et un seul de nuit, sans relais, furent maintenus en activité. Les ouvriers nouvellement entrés durent être congédiés, mais tous ceux qui avaient un certain nombre d'années de service furent employés tant bien que mal trois jours par semaine, fut-ce à perte. C'est peut-être à la lueur de cette expérience que la Vieille Montagne institua dès 1850 une caisse de secours et de prévoyance en faveur de ses ouvriers, leur assurant des indemnités de chômage en cas de blessure ou de maladie, et un secours pour la vieillesse, moyennant une retenue de 3 % sur leur salaire. En cotisant ils bénéficiaient aussi de la gratuité des visites auprès de deux médecins agréés, à la Roche-Guyon et à St-Clair-sur-Epte⁶, et de celle des médicaments. Vers 1855 la société recruta le docteur Gautrelet, fondant un véritable service médical, et étendit la gratuité des soins aux femmes et aux enfants d'employés. A l'occasion de la célébration du cinquantenaire de l'usine, le Conseil d'Administration décida de supprimer le prélèvement social de 3 % sur les salaires et de prendre à sa charge tous les frais. L'année 1860 vit enfin naître un système de caisse d'épargne interne avec intérêts à 5 % l'an.

La Vieille Montagne étendit encore son rôle social en se lançant en 1862 dans la construction d'une série de maisons destinées aux ouvriers⁷, qui étaient louées 6,25 francs par mois retenus directement sur le salaire. La première maison fut attribuée le 1^{er} août 1863 à Eugène Ducoin, un ouvrier émérite entré en 1841. Cette politique de logement des ouvriers répondait aussi à une pénurie de logements dans les environs due à l'expansion de l'usine.

Année	Nombre d'habitants à Bray-et-Lû	Nombre d'employés à la Vieille Montagne	Salaire moyen pour 10 h de travail
1836	164	?	
1841	215	?	
1846	260	?	
1851	248	?	
1856	246	121	2,24 f
1861	291	135	2,56 f
1866	268	117	2,76 f
1872	288	146	3,09 f
1876	313	161	3,19 f
1881	366	211	3,42 f
1886	372	159	3,65 f

⁶ Les docteurs Basserre et Roussel respectivement.

⁷ Ces maisons de la Grenouillère sont encore là de nos jours.

1891	365	164	3,90 f
1896	395	169	4,05 f
1906	414	175	

Ces chiffres montrent une forte corrélation entre la population du village et le nombre d'employés de l'usine. On y remarque également que les salaires augmentaient régulièrement (en fait tous les ans ou presque). On entrait bien souvent à la Vieille Montagne de père en fils et les renvois étaient très rares et uniquement pour des motifs graves.

Pour avoir droit à une pension de retraite, l'ouvrier devait avoir quinze années de service ininterrompu, ou justifier soit de blessures graves reçues au service de la société, soit d'une incapacité complète de travail constatée par les médecins de la société. Les pensions versées étaient fixées au cinquième du salaire le plus élevé perçu par l'ouvrier, majorées de quelques points d'ancienneté par tranches de 10 ans. Rien que pour la décennie 1888-1897, les sommes versées par la société au titre des caisses de secours et de prévoyance réunies s'élevaient à 178 089,60 francs, soit 9,10 % des salaires payés. Sur cette période 20 anciens employés et 26 veuves ont été pensionnés en moyenne chaque année. Ces caisses constituaient manifestement un avantage considérable pour les employés, que beaucoup devaient leur envier. D'ailleurs le nombre des dépôts à la caisse d'épargne et leur importance ne faisaient que s'accroître, ce qui prouve une amélioration des conditions de vie matérielles et morales des salariés de la Vieille Montagne à l'aube du XXe siècle.



Grand rassemblement dans la cour de l'usine vers 1900

Au coeur du village

« Qui donne à Bray son activité, sa vie, son commerce, son importance toute particulière qui a fait presque tripler sa population depuis un siècle ? C'est l'usine pour le laminage du zinc de la Vieille Montagne ! » : ainsi s'exprimait en 1900 l'instituteur Gustave Danger dans sa monographie.

La société de la Vieille Montagne possédait alors 22 usines dans divers pays, tant pour l'extraction du minerai (blende) que pour le laminage et le façonnage du zinc ; elle occupait en tout 8.000 ouvriers.

La majeure partie des travailleurs manuels de Bray était employée à l'usine, et se détournait donc du travail traditionnel des champs. Elle drainait une partie de la main d'oeuvre des environs, certains venant même parfois de Belgique où la société avait toujours son siège. Le tiers des maisons du village appartenait alors à la Vieille Montagne, qui logeait un bon tiers des ménages de ses employés à des conditions avantageuses ; un autre bon tiers louait un logement particulier aux environs, et les autres étaient propriétaires. Les moissons étaient faites par des travailleurs agricoles des communes voisines, ou par des saisonniers venus de Belgique et de Flandres ; certains ouvriers de l'usine y prenaient part après leur journée

ou leur nuit de travail afin de se faire un peu d'argent. Les deux tiers de la population de Bray bénéficiaient en 1900, directement ou indirectement, des oeuvres sociales de la société.

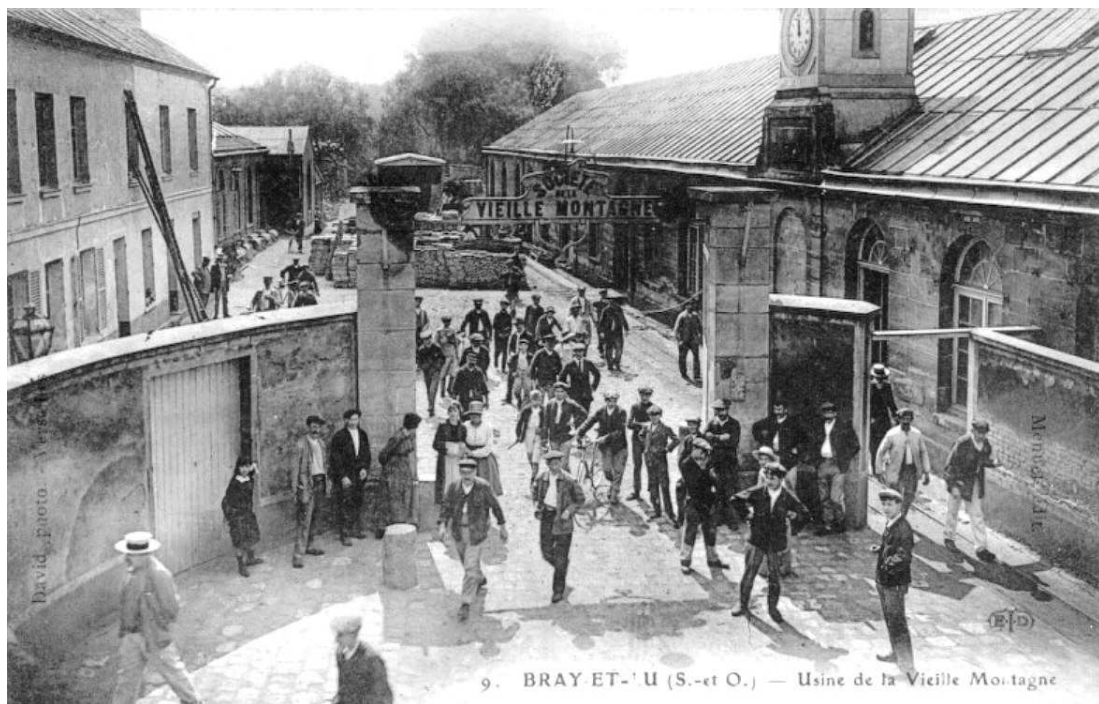
Les bienfaits de la Vieille Montagne ne profitaient pas seulement à ses employés, mais rejaillissaient aussi sur l'ensemble de la population du village. Ainsi lorsqu'en 1875 on vint à envisager la démolition de l'ancienne église devenue trop vétuste, selon un usage malheureusement assez répandu à l'époque, et la construction d'un nouvel édifice, la société vint au secours de la municipalité en faisant don d'une petite parcelle de terrain contiguë permettant d'accueillir l'église projetée, plus grande que l'ancienne. Elle fit don également du zinc nécessaire à la couverture, qui donne encore aujourd'hui un cachet particulier à l'église de Bray, dont la première pierre a été posée en 1877. Du fait des fortes contributions apportées par l'usine à la commune, les impôts y étaient particulièrement faibles pour les particuliers.

Pendant longtemps un ouvrier de la Vieille Montagne allait tous les matins chercher le courrier de la société à Ecos, où on pouvait faire adresser sa correspondance afin de l'avoir plus tôt. On demanda la création d'un bureau de poste à Bray, et on se trouva en compétition avec Chaussy qui avait une population double de Bray. La lutte fut disputée, mais Bray l'emporta, grâce à la supériorité de sa correspondance postale due à la zinguerie et à la filature Duros. Le bureau ouvrit en 1877 et on y adjoignit le télégraphe deux ans plus tard, pour la plus grande satisfaction de la population.

De grandes festivités eurent lieu au village au mois de juillet 1888 lors de la célébration du cinquantenaire de la fondation de la maison mère de la Vieille Montagne : jeux, banquet, retraite aux flambeaux, bal ; le village était illuminé et attira tous les habitants des paroisses alentour. La société patronnait la fanfare locale « La Fraternelle » à laquelle elle avait fourni pour 2.500 francs d'instruments et accordait encore 300 francs de subvention annuelle. Un festival de musique fut organisé avec succès en septembre 1894. Une petite ombre au tableau toutefois : l'alcoolisme qui sévissait dans la commune, qui n'était sûrement pas découragé par la fourniture de vin que la société assurait aux employés, vin qu'elle faisait venir du midi en gros et à moindre coût !

La Vieille Montagne intervint également à diverses reprises dans le domaine de l'éducation. En attendant la construction de la première école de Bray en 1852, elle loua durant quelques années un ancien magasin pour 160 francs par an, où l'instituteur faisait la classe. En 1858, le directeur M. Morizot, qui se trouvait être également maire de la commune fit bâtir aux frais de la société une petite dépendance pour l'école. Lors de la construction d'un second bâtiment en 1882, c'est l'usine qui fournit gracieusement la toiture, et dix tables doubles réalisées par ses menuisiers.

On voit donc bien à travers cet exposé que la Vieille Montagne était au coeur de la vie de tout un village, et on ne peut que se rallier à l'avis de l'instituteur.



La sortie des ouvriers de la Vieille Montagne vers 1900

Les temps modernes

La vie à la Vieille Montagne suivit tranquillement son cours jusqu'à la première guerre mondiale. Les expositions internationales de Paris en 1900, puis celle de 1909 apportèrent leur lot de commandes. L'effectif était d'environ 175 ouvriers dirigés jusqu'en 1917 par M. Rollat, et assurant une production de l'ordre de 700 tonnes par mois, dont 120 à 150 tonnes de façonnés divers. Les salaires évoluèrent peu durant cette période.

La mobilisation générale d'août 1914 désorganisa profondément l'usine, et l'occupation de la Belgique et du nord de la France par les allemands la coupèrent de son siège. L'approvisionnement en zinc qui en venait toujours en partie fut également suspendu. Les autorités affectèrent des ouvriers à l'usine dont la production était des plus utiles, complétés par le recrutement de personnes trop âgées pour être mobilisées ou trop jeunes, à partir de 13 ans. Quelques ouvriers ayant fui l'usine d'Hautmont, en territoire occupé, apportèrent leur savoir faire à Bray.

M. Rollat mourut en 1917 et fut remplacé par M. Bouzeau-Lehais, ancien directeur justement du laminoir d'Hautmont. Les ouvriers mobilisés ou prisonniers revinrent en nombre après l'armistice de 1918, mais 18 d'entre-eux manquaient cruellement à l'appel.

De 1919 à 1924, la production fut poussée au maximum pour atteindre 9.000 tonnes par an, à l'aide d'une nouvelle machine à vapeur de 150 chevaux ; mais à partir de 1925, la demande diminuant, la production baissa. On instaura alors la journée de 8 heures et le travail en deux postes, de 6 h à 14 h et de 14 h à 22 h. De nouvelles machines électriques firent leur apparition pour certains petits travaux, nécessitant en 1936 l'installation d'un groupe électrogène diesel de 40 kW. Ces transformations furent réalisées par M. Stevens, directeur de 1922 à 1943, et M. Hardy, chef de fabrication. Une grande agitation régnait à l'usine en juin 1936, qui se traduisit par 4 jours de grève sur le tas. Les congés payés (12 jours) furent appliqués pour la première fois en août 1936, ainsi que la semaine de 40 heures ; mais la crise économique avait déjà amené une réduction de cette durée à 35 heures à certaines périodes. La récession fit chuter la production à 3.500 tonnes en 1938, induisant un chômage partiel. On ne célébra pas le centenaire de la société dans ce climat de morosité générale. Des commandes liées à l'armement amenèrent une reprise en 1939, jusqu'à ce que fut décrétée la mobilisation générale à la fin août. L'usine continua à fonctionner jusqu'à l'exode de sinistre mémoire de mai-juin 1940 ; ce 8 juin on cessa toute activité et on organisa l'évacuation du personnel vers l'usine de Viviez dans le sud de la France. L'armistice signé fin juin permit comme partout aux réfugiés de revenir à Bray, retrouvant souvent leurs maisons fouillées voire pillées.

La production n'était plus que de 100 tonnes en décembre, pour cause de pénurie de zinc, charbon et gaz-oil, ce qui posera des problèmes durant toute l'occupation. En 1941, la Vieille Montagne élaborait à la demande de l'administration des monnaies un alliage spécial de zinc destiné à la fabrication des pièces de monnaie de 5, 10 et 20 centimes. Pas de quoi relever la production, qui stagnait aux environs de 1.500 tonnes par an pour redescendre à 700 tonnes en 1943. Entre temps des ouvriers avaient été envoyés pour le STO en Allemagne, et quelques autres qui s'y refusaient avaient pris la fuite ; l'usine fut stoppée en juin 1944. Avant de se retirer au mois d'août devant les troupes alliées, les allemands firent sauter à grand renfort d'explosifs le pont voisin sur l'Epte, endommageant au passage considérablement l'usine et plusieurs maisons.



Les ravages de la guerre de 1939-45

M. Hardy qui était passé directeur en 1943 eut la lourde tâche de remettre l'usine en état de marche après la guerre, ce qui ne fut guère possible avant la fin de 1945, avec le retour des travailleurs et prisonniers d'Allemagne. La production en 1946 remonta à 3.500 tonnes de laminé, une centaine de tonnes de façonnés et 26 tonnes de fil par mois. La reconstruction était ralentie par le manque de ciment et d'acier qui étaient soumis à la délivrance de « bons matière » par l'administration en fonction des priorités. M. Hardy décéda à son poste en 1949.

Les grandes mutations

Dans les années qui suivirent la guerre, la direction échafauda sous l'impulsion de M. Héliot un plan de modernisation de l'usine étalé sur une quinzaine d'années. Les progrès techniques étaient en effet nombreux et rapides, la demande forte en ces temps de reconstruction du pays.

L'usine fut raccordée en haute tension au début de 1948, ce qui permit le déploiement de nouveaux appareillages et équipements électromécaniques. Le dégrossisseur à vapeur fut électrifié en 1956 et fonctionna ainsi jusqu'en 1963, avec de notables économies tant sur la consommation d'énergie que sur le personnel nécessaire pour le faire fonctionner. L'énergie hydraulique n'était plus qu'un souvenir.

Dans l'annexe de St-Louis on tréfilait le zinc, utilisé pour la galvanisation dans l'industrie, en bobines de 5 kg, à la vitesse de 60 mètres minutes alors qu'il existait des machines permettant d'aller 5 fois plus vite ! La société en fit l'acquisition et rouvrit pour cela l'usine de Dangu désaffectée depuis 1940, entre 1949 à 1952 ; toutefois l'éloignement étant source de problèmes, on rapatria les machines à St-Louis et on vendit finalement Dangu en 1956. Le doublement des équipes permit avec 8 hommes de faire passer la production de fil de zinc de 900 tonnes en 1954 à 1.600 tonnes en 1956. Une nouvelle machine alimentée en zinc fondu par un four de 6 tonnes la fit grimper à 3.500 tonnes dans les années soixante.

La fabrication des façonnés fut aussi mécanisée, de nombreuses machines étant mises au point in-situ par les ingénieurs et techniciens de l'usine. En plus des produits habituels on fabriquait aussi des plaquettes de zinc utilisées pour la fabrication de piles électriques dont l'utilisation se répandait avec celle des postes de radio à transistor. La production fut presque triplée, de 2.700 tonnes en 1956 à 7.500 tonnes en 1969.

Parallèlement, la Vieille Montagne investit 60 millions de francs dans une toute nouvelle unité de production de laminé en bande continue, bien plus productive que le laminage en feuille pratiqué jusque là. Elle mit au point pour cela un alliage à faible taux de cuivre et de titane, nommé zintane, laminable à chaud (200 °) et à grande vitesse. Cet alliage était fondu dans un four à fuel de 45 tonnes alimentant le laminoir électrique de 800 mm de large capable de débiter jusqu'à 90 mètres à la minute. Cet ensemble fut totalement opérationnel en 1963 et atteignit les 2.000 tonnes par mois vers 1966.

Qu'en était-il durant toutes ces années, des employés de la Vieille Montagne ? Le progrès technique s'était accompagné après guerre d'un progrès social généralisé. Les lois ayant institué en 1946 les Comités d'établissement, la société y versait 1 % de sa masse salariale, qui était employé à financer les arbres de Noël, des colonies de vacances, ou encore une coopérative créée pendant la guerre et qui disparut en 1962, alors que le marché des produits de première nécessité était redevenu tout à fait normal.

En 1947 et 1951 furent mis en place les systèmes de Sécurité Sociale et de retraite, qui rendirent caduques les caisses de secours et de prévoyance de la société. Celle-ci continua toutefois à verser certaines pensions à des employés en vertu de l'ancien système. Les congés payés furent portés à 3 semaines en 1956 et 4 semaines en 1963, comme partout en France, et l'usine fermait au mois d'août. La Vieille Montagne faisait donc de moins en moins figure d'exception dans le paysage industriel, même si elle conservait un oeil paternaliste sur son personnel. Elle n'intervenait plus guère comme autrefois dans la vie quotidienne du village.

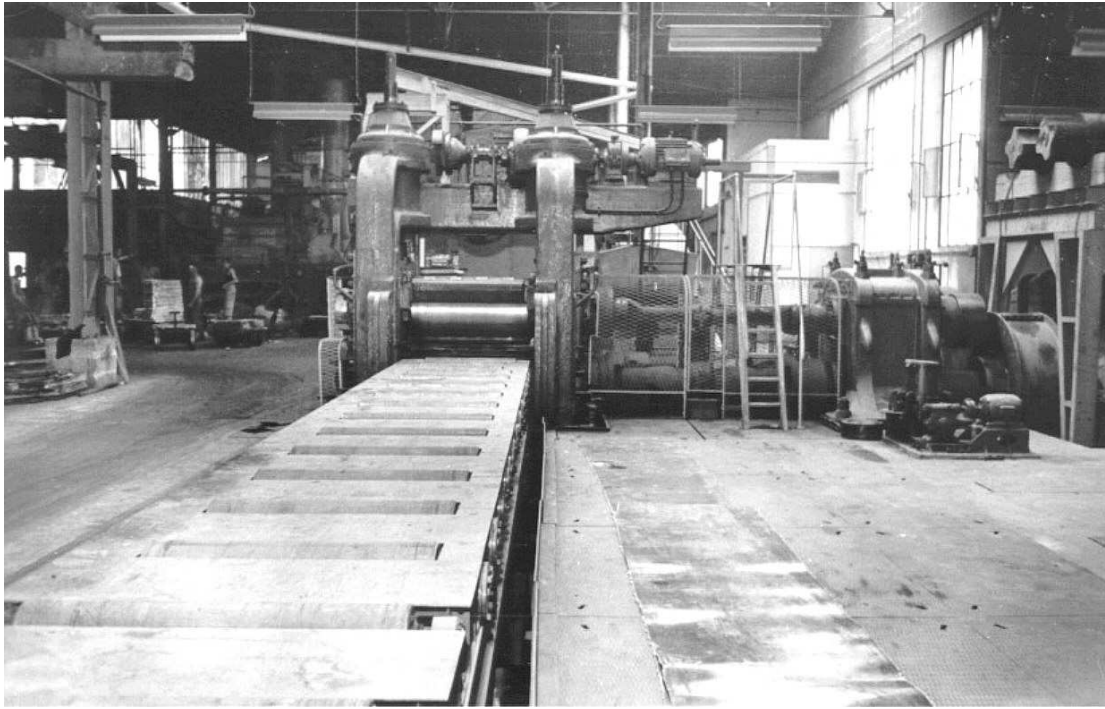
L'effectif était stabilisé aux alentours de 200 personnes. La durée du travail était de 48 heures hebdomadaires jusqu'en 1967, avec paiement des heures supplémentaires. Les rapports avec la direction étaient bons. Toutefois du 22 juin au 9 juillet 1956, une bonne partie du personnel se mit en grève (sauf la tréfilerie et quelques ouvriers d'entretien) à la suite du refus d'une augmentation de 20 francs de l'heure, soutenue par le seul syndicat déclaré, la CGT de la métallurgie. Les salaires horaires étaient à l'époque compris entre 160 et 240 francs de l'heure. Un accord fut trouvé à hauteur de 4 à 5 francs d'augmentation. Les ouvriers firent les « 3 huit » à partir du moment où le laminoir en continu fut mis en service.

En mai 1968, l'usine fut à nouveau paralysée durant un mois, du 21 mai au 16 juin, suite aux événements qui agitèrent tout le pays cette fois. En plus de l'augmentation de 10 % échelonnée sur l'année qui résultait des accords de Grenelle, la société fit un effort pour augmenter les salaires les plus bas et réduire la durée du travail à 46 heures.

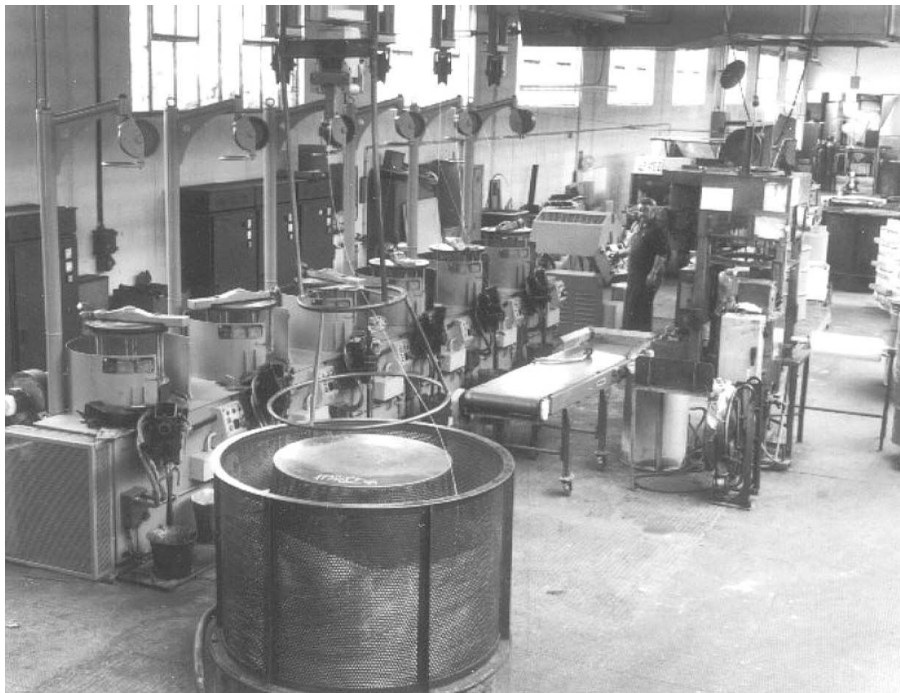
La Vieille Montagne possédait toujours un important parc immobilier à Bray, qu'elle étendit encore dans ces années soixante par la construction d'une vingtaine de maisons à Bray⁸ et de cinq pavillons à Fourges.

⁸ Les « maisons neuves » de la rue et de la place de l'épinette, plus deux pavillons à la Croix-santé.

Ces maisons comportaient toutes l'eau courante et le chauffage central au fuel. Au 1er janvier 1969, la société logeait 50 ouvriers sur les 172 qu'elle comptait, et 30 agents sur 37.



Un des derniers dégrossisseurs de la Vieille Montagne



Le tréfilage du zinc vers 1960

Un nouveau tournant survint pour l'usine de Bray vers 1970. Face à une concurrence toujours plus sévère, la maison mère avait en effet décidé de se doter d'un nouveau procédé de coulée en continu du métal inventé aux Etats-Unis qui nécessitait de grosses transformations, et avait choisi de regrouper le laminage dans l'usine de Viviez. Huit ouvrier de Bray furent mis en préretraite en 1975 pour cette raison : s'en était fini du bruit des laminoir qui avait si longtemps retenti à Bray, dont le dernier s'arrêta en juillet 1982. Bray devait donc redéployer son activité sur les façonnés et le tréfilage. La direction locale modernisa encore la tréfilerie et lança une section de recherche appliquée destinée à trouver de nouveaux débouchés, laquelle mit au point divers systèmes de toitures et de tuyaux, en particulier pour les maisons Phénix.

Le personnel féminin fit son apparition pour la première fois dans les années 70, sur des fabrications légères. M. Héliot prit sa retraite en 1979 et fut remplacé par son ingénieur en chef M. Deversin, qui ne resta que deux ans avant d'être remplacé à son tour par M. Chaput, ancien directeur adjoint à Viviez.

A l'heure de l'Europe et à la veille de la mondialisation, les résultats de l'usine de Bray étaient jugés insuffisants en haut lieu. Afin d'éviter une vague de licenciements, la direction de Bray supprima certaines productions déficitaires et tâcha d'améliorer la productivité des autres. L'informatique fit son apparition en 1980 pour la gestion des stocks.

En 1982, la durée des congés payés est passée à 5 semaines. La durée moyenne hebdomadaire du travail a été progressivement réduite à 41 h 30 en 1980 puis à 39 heures en 1991 et enfin à 35 heures en l'an 2000. Une petite part d'emploi intérimaire a fait son apparition pour absorber les fluctuations du marché. Les nombreux logements de fonction ont été vendus à des conditions intéressantes à tous les locataires qui souhaitaient s'en rendre acquéreurs, la société souhaitant se désengager dans ce domaine, et se procurant de surcroît ainsi de l'argent frais qu'elle a pu réinvestir dans d'autres directions. L'année 1988 a été l'occasion d'une journée « portes ouvertes » célébrant - à un an près - le 150e anniversaire de l'usine ; environ 1.300 personnes en ont profité pour visiter les installations. La ligne de chemin de fer qui avait fermé au trafic voyageurs depuis longtemps déjà ayant été définitivement fermée en 1988, la société a dû se tourner vers le transport par camions, ce qui occasionne le passage de nombreux semi-remorques dans le village.

La filiale des Ateliers d'Art Français, propriété de la Vieille Montagne depuis 1982 et spécialisée dans les ornements a été rapatriée à St-Louis, en compagnie d'une petite école de formation pour les couvreurs-zingueurs soutenue par la Chambre de Commerce et le Conseil Général. La production de fil de zinc à Bray a cessé. En août 1992, M. Alvarez a succédé à M. Chaput atteint par la limite d'âge, et c'est sous sa direction que l'usine a changé de nom, comme l'ensemble du groupe Vieille Montagne, pour devenir l'Union Minière, puis tout récemment Umicore. Le groupe produit chaque année environ 100.000 tonnes de laminé et façonnés en Europe et détient 80 % du marché français.

Quel que soit son nom, il ne nous reste plus qu'à souhaiter que la zinguerie de Bray dure encore longtemps, car elle emploie beaucoup de monde aux alentours, et constitue toujours une manne financière pour la commune, qui, si l'usine venait à disparaître, pourrait voir son statut de relative privilégiée commué du jour au lendemain en celui de commune sinistrée...

José GILLES, 2004

Sources de cette étude :

Archives départementales :

Monographie de l'instituteur Gustave Danger en 1900

Etablissements industriels (ADVO 7 M 136)

Minutier des notaires (Me Bellet à Magny)

Archives de la vieille Montagne